



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E56885

VALABLE JUSQU'AU

24/06/2026

ÉDITÉ LE 28/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1982

Raison sociale : A.B.I.S.O.L.

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 24/12/1999

Capital :

38 112

LIEU-DIT LA VINOVA
73800 MONTMELIAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHAMBERY

Siret : 323 591 453 00036

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 8101421

Assurance Responsabilité Travaux :

AUXILIAIRE 320.190002

Assurance Responsabilité Civile :

AUXILIAIRE 320.190002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2025

Téléphone : 04 79 28 36 98

Fax : 04 79 28 21 84

Portable : 0663022515

Responsabilité légale :

ALJANABI DAVID GÉRANT

Site Internet : /www.abisol-isolation-facades.fr/

E-mail : abisol73@wanadoo.fr

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2

Chiffre d'affaires H.T. : 1 786 051

Tranche de classification : CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6121	Ravalement en peinture	10	28/03/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)	10	28/03/2024
Nombre total de qualifications : 2			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE GRENOBLE
8, RUE ETIENNE FOREST
B.P. 298
38009 GRENOBLE CEDEX 01

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.